



SECTION EUROPÉENNE ALLEMAND

L'objectif de ce cursus est d'enrichir la culture allemande et scientifique de l'élève.

Le section EURO-ALLEMAND permet d'obtenir la mention « Section européenne » sur le diplôme du Baccalauréat.

Horaire hebdomadaire :

- 3 heures d'Allemand Euro par semaine
- 1 heure de D.N.L. * Mathématiques

* D.N.L. = Discipline Non Linguistique enseignée en langue allemande

L'enseignement scientifique dispensé en classe d'Euro-Allemand s'appuie sur les mathématiques et utilise les démarches scientifiques pour développer chez chaque élève un esprit rationnel et son autonomie, afin de lui permettre et l'aider à devenir un citoyen responsable.



La section EURO-ALLEMAND se demande dès l'affectation en classe de 2nde (code spécifique pour l'affectation) et lors de l'inscription sur la fiche de vœu qui figure dans le dossier. L'affectation via AFFELNET en section européenne allemand est validée par Monsieur le Directeur Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale du Nord. Le cursus va de la classe de 2nde GT à la classe de Terminale Générale, les élèves de la section européenne Allemand s'engagent pour un cursus de 3 ans.

Un échange avec l'Erasmus Von Rotterdam Gymnasium de Viersen sera proposé en priorité aux élèves de la Section Européenne.

Les professeurs qui enseignent dans la section sont :

- Madame Carole CHOLEWA – Professeure d'Allemand
- Monsieur Benoît BLASZCZYK – Professeur de D.N.L. Mathématiques